

**Contact: Johannes Kleis: +32 (0)2 789 24 01**  
**Date: 15/07/2015**  
**Reference: BEUC-PR-2015-017**

## **Un « new deal » pour les consommateurs européens d'énergie voit le jour Le BEUC salue l'attention portée aux consommateurs dans un marché de l'énergie en pleine transition**

Aider les consommateurs à obtenir une meilleure offre en matière d'énergie est l'élément essentiel d'un certain nombre d'initiatives annoncées par la Commission européenne aujourd'hui. Ce nouvel accord propose des pistes qui facilitent la comparaison d'offres, le changement de fournisseur et qui permettront au consommateur de bénéficier de la numérisation du marché de l'énergie. L'accord soutient également les consommateurs qui produisent et consomment leur propre énergie.

Le Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC) se félicite de l'attention portée aux consommateurs d'énergie et invite la Commission à traduire ses paroles en actes en s'assurant que les annonces faites aujourd'hui soient suivies de propositions concrètes qui améliorent les droits des consommateurs.

Monique Goyens, Directrice Générale du Bureau Européen des Consommateurs (BEUC), a commenté :

« Les marchés de l'énergie en Europe ne fonctionnent pas encore dans le meilleur intérêt des consommateurs. Nos membres nous rapportent que les offres sont inutilement complexes, ne permettant pas aux clients de changer de fournisseur sur une base comparable. Or, les ménages européens dépensent 6,4 % de leur revenu disponible en consommation d'énergie domestique<sup>1</sup>. Des offres simplifiées permettraient de comparer les prix et de changer de fournisseurs si le consommateur trouve une meilleure offre chez un autre fournisseur. Les sites de comparaison des prix constituent un outil utile à cette fin et nous appuyons la proposition de la Commission de disposer un tel site web dans chaque pays. »

« La Commission a bien identifié les mesures à prendre pour améliorer le fonctionnement du marché de l'énergie au profit des consommateurs. Elle doit maintenant passer à l'action en prenant des mesures législatives concrètes. »

« Pour 80 % des ménages européens, consommer de l'énergie solaire autoproduite serait meilleur marché que d'acheter de l'électricité<sup>2</sup>. Les consommateurs devraient pouvoir facilement réintégrer l'excédent d'énergie produite dans les réseaux de distribution d'électricité ; or trop souvent, ce système est compliqué et peu intéressant financièrement pour les « producteurs » (les consommateurs qui produisent de l'énergie). Si l'UE est déterminée à diversifier ses approvisionnements énergétiques, elle doit éliminer les obstacles à la production autonome d'énergie. Faire payer les consommateurs pour l'électricité produite à partir de panneaux solaires est obsolète. »

<sup>1</sup> Energy Efficiency and its contribution to energy security and the 2030 Framework for climate and energy policy, Brussels, 23.7.2014, COM (2014) 520 final.

<sup>2</sup> Cost Maps for Unsubsidised Photovoltaic Electricity, European Commission Joint Research Centre, Institute for Energy and Transport, September 2014.

FIN

**Bureau Européen des Unions de Consommateurs AISBL | Der Europäische Verbraucherverband**

Rue d'Arlon 80, B-1040 Brussels • Tel. +32 (0)2 789 24 01 •

press@beuc.eu • www.beuc.eu • www.twitter.com/beuc

EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45

This press release is part of an activity which has received funding under an operating grant from the European Union's Consumer Programme (2014-2020).

